



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle  
(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)

## NOTE D'INFORMATION

### Relève de votre compteur d'eau

Madame, Monsieur,

Une campagne de relève des compteurs d'eau va être réalisée dans votre commune dans les jours à venir.

Si votre compteur ne peut être relevé à distance, notre agent se présentera à votre domicile pour enregistrer votre consommation, affichée sur le compteur d'eau, et ainsi assurer la continuité du service public de l'eau.

**Dans le contexte de lutte contre la propagation du Covid-19** et afin de limiter les risques de contamination tant pour les usagers que pour les agents, **nous nous engageons à mettre en œuvre les règles de sécurité sanitaire** définies par les autorités de santé publique. Nous vous demandons également de **vous impliquer en respectant quelques mesures simples** dont vous trouverez le détail joint à ce courrier.

**Dans ce contexte, si vous préférez relever vous-même votre compteur**, nous vous invitons à l'indiquer à notre agent lorsqu'il se présentera à vous.

Vous pouvez nous faire parvenir votre relevé par retour de la **carte pré-affranchie**, via votre **espace client** [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr) ou encore **par courriel** à l'adresse [accueil.clients@sdea.fr](mailto:accueil.clients@sdea.fr)

Vous remerciant pour votre confiance, nos équipes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service Relation Usagers-clients

À savoir : En cas de doute sur l'identité de votre interlocuteur, demandez-lui de vous présenter sa carte professionnelle.

## VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Pour la relève de votre compteur ou la gestion de votre abonnement,

contactez le SDEA

Du lundi au vendredi  
de 7h30 à 17h30  
au 03 88 19 29 99

## CRÉEZ VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.SDEA.FR



**SIMPLE, PRATIQUE ET SÉCURISÉ !**  
Effectuez vos démarches en ligne, accédez à vos informations personnelles et échangez en direct avec le SDEA.

## RÉSEAUX SOCIAUX



SDEA ALSACE-MOSELLE  
 @SDEAAlsaceMose  
 sdeaalsacemoselle



## Informations intervention Branchements et compteurs COVID-19

LE SDEA A MIS EN PLACE PLUSIEURS MESURES AFIN DE PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET LA SANTE DE NOS AGENTS QUI CONTINUENT D'INTERVENIR À VOTRE DOMICILE OU DANS VOS LOCAUX POUR ASSURER NOTRE MISSION DE SERVICE PUBLIC.  
ENSEMBLE, NOUS NOUS ENGAGEONS À RESPECTER LES CONSIGNES CI-DESSOUS.

### NOS AGENTS SDEA S'ENGAGENT À



Porter un masque de protection et des gants pendant toute la durée de l'intervention



Maintenir une distance sociale d'au moins 1 mètre avec ses interlocuteurs



Respecter les gestes barrières



Désinfecter les installations avant son départ

### L'USAGER S'ENGAGE À

Dans la mesure du possible, aérer le lieu de l'intervention avant et après le départ de l'agent



Laisser les portes ouvertes afin de faciliter l'intervention de l'agent



Respecter les gestes barrières



Signer les documents avec son propre stylo



Porter un masque de protection pendant toute la durée de l'intervention



Ne pas échanger d'objets avec l'agent SDEA



Maintenir une distance sociale d'au moins 1 mètre avec ses interlocuteurs

SDEA

1, rue de Rome • Espace Européen de l'Entreprise • SCHILTIGHEIM / CS 10020 • 67013 STRASBOURG CEDEX • www.sdea.fr  
Service Usagers-Clients : 03 88 19 29 99 • accueil.clients@sdea.fr